

-----  
**Séance du 4 septembre 2008**

**OBJET : Révision du tarif de location de la salle des fêtes.**

L'an deux mille huit et le 4 septembre à 21H, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**PRESENTS** : M. AMESTOY Pierre, Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, Mme CAMPERGUE Nathalie, M. GUITON Nicolas, Mme HANNINGER Ursula, Mme GATZLER Catherine, M. ROSELLO José, M. SEPOLD Alex.

Madame Mme GATZLER Catherine a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire expose que les tarifs de location de la salle des fêtes avait été fixés par délibération du 2 décembre 2005.

En conséquence il propose de modifier les tarifs comme suit :

**Tarif Week-end** : mise à disposition pour 48 h du vendredi 21 H au dimanche 21 H

- Habitants et associations de Bax : 70 euros.
- Autres personnes : 160 euros.

**Tarif journée** : du matin 8 H au soir 21 H.

- Habitants et associations de Bax 30 euros.
- Autres personnes 50 euros.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants décide :

- D'adopter les nouveaux tarifs tels que présentés par Monsieur le Maire à partir du 1er janvier 2009.
- D'autoriser Monsieur le Maire à modifier en conséquence les conventions à signer avec les occupants temporaires de la salle des fêtes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée  
exécutoire a été publiée et transmise au  
Représentant de l'Etat le 26/09/08

**Le Maire, P.BEDEL**



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Bedel", written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BAX" and "31310 BAX" around a central emblem.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Bedel", written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BAX" and "31310 BAX" around a central emblem.